

DISCOURS DE PIERRE MAUROY

BERLIN LE 9 FEVRIER 1990

Monsieur le Président de l'Union, Cher Guy Spitaëls

Monsieur le Président de l'Internationale Socialiste,

Cher Willy Brandt,

Chers amis,

Chers Camarades,

L'ordre du jour de nos travaux ce matin nous invite à une réflexion sur l'Europe sociale pour laquelle on m'a demandé de présenter un rapport introductif.

Vous me permettrez cependant en qualité de Premier Secrétaire du parti socialiste français de revenir un instant sur nos débats d'hier après-midi.

Nous avons tous conscience de vivre un moment exceptionnel, où le vent de l'Histoire balaie tous les murs. L'aspiration des peuples à la Liberté et à la Démocratie s'affirme comme le plus puissant moteur du changement.

Dans ce contexte, j'ai constaté avec beaucoup de plaisir que nous, Socialistes, nous nous retrouvions fortement unis. Unis pour accueillir parmi nous ces Observateurs d'Europe centrale et orientale qui se redécouvrent Nations européennes à part entière.

Unis pour tracer ensemble le cadre dans lequel peut se faire l'unification allemande. La volonté d'unité des Allemands est légitime, tout comme leur droit à l'autodétermination. Le désir de vivre en un seul pays éclate aujourd'hui aux yeux de tous. La réunion organisée mercredi soir à Berlin-Est en témoigne clairement.

Nous avons bien sûr conscience de la complexité du chemin à parcourir ensemble. Car il faudra inventer et faire des choix. J'ai retenu la phrase de Willy Brandt hier : "Il faut disait-il aller plus loin dans la formulation d'un concept global pour l'Europe."

Le Président de la République François Mitterand a offert une perspective à tous les ~~pays~~ européens qui veulent retrouver la maîtrise de leur destin: la confédération européenne.

La maison commune de M. GORBATCHEV dont je salue le courage et le succès est d'abord une formule, séduisante d'ailleurs, mais qui n'a pas de points d'application visibles. La confédération proposée par le Président de la République est un concept riche de potentialités pour tous ceux qui voudront y participer.

La confédération ne part pas de rien. Il y a d'abord certains thèmes qui font déjà l'objet d'une vaste concertation européenne : les droits de l'homme avec le Conseil de l'Europe, bientôt les solidarités financières avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, etc. Mais il y a surtout le môle autour duquel se structuera la confédération : la Communauté Economique Européenne.

La Communauté Européenne, toujours en construction, a fait la preuve de son succès et montré sa capacité d'attraction. Elle doit encore et toujours se renforcer et approfondir les relations entre ses pays membres. L'urgence de cette tâche nous fait souhaiter qu'on rapproche les échéances des grandes étapes de sa construction.

C'est dans ce cadre d'un renforcement de la Communauté et d'une perspective européenne globale sous forme confédérale, que peut se faire l'unification allemande.

J'ai entendu avec un certain optimisme les propos tenus sur le désarmement. Le désarmement nous le voulons tous et de toutes nos forces. Bien sûr nous le voulons progressif, équilibré, respectueux des impératifs de sécurité qui sont ceux de nos Etats qui entendent participer au grand mouvement de la liberté et de la paix.

Les propos qui ont été tenus ici, portent tous la marque d'une très grande responsabilité dans la manière d'aborder cette question. Et je tenais à dire qu'au cours de ces journées, les Socialistes français se sont sentis à l'unisson des partis frères de notre union..

J'en viens maintenant à la question sociale. Peut-être avez-vous un sentiment de décalage quant à l'importance de ces deux sujets. Rien ne serait plus faux cependant que cette impression : le développement de la Démocratie dans les pays de l'Est loin de réclamer une pause dans la construction européenne suppose au contraire une accélération et une détermination nouvelle dans notre démarche communautaire.

Tous les cadres futurs de coopération que l'on peut imaginer, y compris la confédération européenne suggérée par le Président François Mitterrand exigent l'appui d'une Europe forte, assise sur une volonté affirmée de vivre en commun, et si possible sur un véritable projet politique.

Nous devons ainsi aller de l'avant pour mieux répondre à la bousculade des événements. Aller de l'avant dans l'édification d'un marché. Aller de l'avant dans l'élaboration des politiques communes dans la perspective de l'union économique et monétaire. Aller de l'avant enfin pour être surtout dans la création d'un espace social.

C'est à ce dernier point que nous réservons à présent notre réflexion. Qui s'en étonnerait ? La question sociale est au centre du processus communautaire. Elle est la clé du développement d'un socialisme européen. Et je suis pour ma part convaincu que dans les années qui viennent c'est la dimension sociale qui pourra féconder la construction européenne.

Car nous savons - et ceci nous distingue de la droite - que les économies modernes ~~conservent~~ leur efficacité économique à partir d'une conception ambitieuse du progrès social.

L'Europe de 1992 peut nous donner l'occasion d'une nouvelle grande avancée sociale, nouvelle étape sur le chemin de la justice et du progrès, étape ardemment souhaitée par ceux qui nous soutiennent et aspirent à une réelle transformation sociale. Mais elle peut aussi nous précipiter dans la régression, la remise en cause des droits acquis, ce "dumping social" que beaucoup d'entre vous redoutent.

L'Europe ne sera forte que si elle rencontre sa dimension sociale. Ce qui nous unit fondamentalement par delà la diversité de nos Etats, c'est une certaine vision de l'homme et de la société : une culture, mais aussi le sens de la justice, la volonté d'un équilibre dans les rapports entre les hommes et avec leur environnement. Et c'est ce modèle là qui a si fortement attiré nos amis des pays de l'Est.

Dans la plupart de nos économies la crise reflue. L'inflation recule. Les déficits s'amenuisent. Une nouvelle croissance est au rendez-vous de la décennie. Cependant au sein de nos sociétés d'autres problèmes s'exaspèrent : montée de la pauvreté, aggravation des inégalités, extension de la précarité. Nous ne parvenons pas à sortir de l'ornière du chômage. Des tensions s'avivent, signes qu'un nouvel équilibre ne s'est pas encore substitué à l'ancien compromis social.

Nous savons que toutes les dimensions de la crise ne sont pas éteintes. Quelles que soient nos situations internes, un nouvel élan social est indispensable : il nous faut encore dépasser de nombreux seuils critiques. Dans ce sens, l'Europe peut être une chance pour le socialisme. A la condition que nos sachions affirmer clairement que le socialisme est une chance pour l'Europe. Il n'y a pas de démarche communautaire si un seul des trois piliers : un marché, des institutions, des politiques fait défaut.

Il est bien vrai cependant qu'au regard de nos ambitions les progrès de ces dernières années ont été insuffisants. Certes la Charte sociale élaborée par la Commission acte de la volonté d'aller plus avant dans un domaine qui n'est pas visé explicitement par le Traité de Rome. C'est vrai. Regrettions cependant que dans la mesure où l'on devait s'en tenir à un document sans force obligatoire on n'ait pas profité de son élaboration pour fixer des objectifs, assurant la reconnaissance de nouveaux droits, en fonction de ce qui se fait déjà de mieux au sein de la Communauté. Je n'y reviens pas, cela nous l'avons déjà dit avec fermeté à Lisbonne. Et le Groupe s'est fait l'écho de nos regrets à Strasbourg.

Depuis lors des progrès ont été accomplis avec l'adoption du principe d'un programme d'action induit par la charte et doté, nous dit-on d'une quarantaine de mesures d'importance inégale. Nous avons fait connaître celles qui selon nous méritaient la plus grande priorité.

Mais entre la Charte, forcément trop générale, et les futures actions nécessairement trop fragmentaires, il y a chers camarades, nécessité d'une réflexion, urgence à tracer une perspective.

Le projet de résolution qui vous est soumis s'y consacre en des termes ~~sur plusieurs~~ ~~voie unique~~ mesures. Etablissons d'abord la nécessité d'une lutte sans répit contre le chômage. Les nouveaux équilibres démographiques ne viendront pas avant des décennies rétablir le plein emploi : 10 % de chômeurs, 20 % d'emplois précaires, que de drames individuels dans ce simple aperçu statistique. Que de risques d'instabilité pour nos sociétés. Ne cherchons pas plus loin l'explication au désenchantement envers la politique, aux tentations d'indifférence et d'abstention, et parfois malheureusement à la montée des extrémismes.

Agissons aussi pour une meilleure répartition et un aménagement du temps de travail mêlant au sein de chaque branche logique de productivité et logique de solidarité. Un cadre européen est pour celà nécessaire. Nous attendons de la Commission qu'elle le formule comme elle s'y est engagée dans son contenu et son calendrier.

J'avancerai aussi pour ma part la nécessité d'une action offensive contre la précarisation de l'emploi, résultante de plus en plus inquiétante d'un fonctionnement déséquilibré du marché du

travail. En France sur 9 millions de contrats de travail signés en 1988, 5,5 millions sont des contrats d'intérim, 2,5 millions sont à durée déterminée. Quel archaïsme grave au moment où la stabilité de l'emploi et l'enrichissement des tâches constituent l'un des meilleurs atouts pour nos industries et nos services. Là encore, il s'agirait d'imaginer un cadre législatif au niveau européen.

Car il nous faut aller vite et concrètement vers un nouveau modèle de relations sociales : conventions collectives, négociations, nouveaux droits doivent correspondre désormais à des marchés d'une envergure nouvelle.

Ce faisant nous aborderons les questions de fond les plus importantes : le devenir des droits syndicaux et mieux encore le rôle trop souvent battu en brèche des organisations ouvrières ; le partage du pouvoir au sein de l'entreprise ; l'adaptation des formes de la négociation collective au nouveau système industriel issu du marché unique ; toutes les questions graves concernant l'expression des travailleurs, les conditions de travail, le droit de grève.

L'occasion d'un approfondissement existe avec l'élaboration d'un statut de la société de droit européen. Jouons-là cette occasion. Jouons-la, en socialistes, en suggérant de nouvelles propositions notamment sur l'information, la ~~consultation~~ et la participation des travailleurs. L'effet de taille et la mobilité des entreprises ne doit pas se faire au détriment des travailleurs. Ne laissons pas aux fédérations patronales dans cette négociation l'occasion d'une revanche sur des combats perdus souvent il y a fort longtemps au sein de chaque Etat.

J'ai jusqu'ici évoqué les questions qui relèvent d'un droit

social européen à construire. Plus difficile encore sont les démarches de rapprochement de nos systèmes sociaux. Le souci d'harmonisation doit-il être au cœur de nos démarches sociales comme il l'est au plan de l'économie et de la fiscalité ? Nos systèmes de sécurité sociale, de retraite, d'aide sociale sont nés du creuset de l'histoire et des conquêtes ouvrières. Elles ne sont ni comparables, ni malléables comme des réglementations fiscales. D'autant que d'importantes différences existent entre nos Etats.

Les rapprocher est nécessaire. Vouloir les confondre se ferait au prix d'une harmonisation par le bas que nous rejetons. Harmonisons donc d'abord les objectifs, c'est souhaitable et cela nous promet un débat passionnant sur la conception de nos sociétés, le droit à l'égalité et à la sécurité. Ainsi nous ferons de notre diversité un atout et non un handicap.

Chacun perçoit bien la densité des problèmes qui s'accordent avec l'élaboration du nouvel espace social européen. Je n'ai pas ici l'intention d'en faire l'inventaire exhaustif. Au-delà des droits fondamentaux je devrais d'ailleurs élargir ce débat au problème du partage du pouvoir et du savoir, à la santé, à l'environnement, à l'aménagement des villes, au droit à l'information, autant de thèmes qui relèvent d'instances plus techniques. J'en viendrais, donc, à un dernier point qui est celui du mode d'élaboration des conditions en matière sociale.

Nous vivons en la matière sur un paradoxe : une large possibilité de recours à la majorité qualifiée dans le domaine économique, financier ou monétaire. Et à l'inverse la nécessité d'un vote unanime dès lors que l'on entre dans le domaine des droits sociaux.

Une telle disparité de traitements n'encourage pas le dynamisme et peut constituer en définitive une excuse à l'immobilisme. Le Président de la Commission s'est engagé à recourir plus largement à l'article 118-A, mais il est évident que le domaine d'application de ce texte lui assigne des limites strictes. Dès lors il n'y a pas d'autre voie possible que de recourir à une modification du Traité de Rome afin d'intégrer la démarche sociale à la démarche communautaire. Pour sa part le Parti Socialiste Français approuve et soutient ce point de vue.

Ainsi seulement l'étape de l'union économique et monétaire que nous souhaitons pourra se placer dans le cadre d'un progrès social indispensable à la cohérence à moyen terme de l'œuvre européenne. Ainsi seulement nous parviendrons à associer plus largement de nouveaux acteurs à la construction de l'Europe. Cette édification ne peut plus être faite des seuls Etats ou de la Commission. Il faut renforcer le rôle du Parlement Européen dont le rôle irremplaçable est de faire en sorte que les politiques communes soient le fruit d'un réel débat.

Il faudra aussi trouver les moyens de développer la pratique contractuelle au niveau européen. L'aménagement du temps de travail, les conventions collectives européennes, les conditions de vie dans l'entreprise, autant de domaines qui nécessitent le dialogue et la négociation. Si ceux-ci ne se développaient pas alors oui, le temps jouerait contre l'Europe sociale.

Mes chers camarades la question essentielle qui nous est posée à nous socialistes de la fin du XXième siècle est : comment répondre au reflux du communisme. Ce problème a sa traduction dans les pays

où les partis socialistes devaient - ou doivent encore - dialoguer avec un parti communiste puissant. ~~Mais~~ Ces partis communistes s'affaissent. Mais leur électorat ne vient pas nécessairement jusqu'à nous. Il nous appartient de répondre à ces enjeux nationaux par un renouvellement et une nouvelle affirmation de nos valeurs. Je le proposerai pour ma part au Parti Socialiste Français à l'occasion d'une nouvelle rédaction de sa déclaration de principes.

Le problème existe aussi et avec quelle intensité au plan international. Notre réponse de socialistes est l'Europe. Mais une Europe différente à vocation plus sociale, une Europe de la solidarité qui reste encore largement à construire.

A l'heure où la Liberté fait de foudroyants progrès confirmant ainsi que la démocratie est une condition nécessaire à la construction du Socialisme, rappelons que cette condition n'est pas suffisante.

Il faut l'alliance de la liberté avec la justice sociale, voilà l'alliance des temps nouveaux pour l'Europe, le monde entier et notamment le Tiers Monde.